

# PREPARATION DU PASSAGE DU MEDIABUS

## MODE D'EMPLOI

Date de publication : novembre 2018



### LA DESSERTTE : CE QUI CHANGE EN 2019

La nouvelle organisation permet de renforcer la rapidité de rotation des collections, pour votre bibliothèque et aussi pour le réseau départemental.

#### CHANGEMENT DE RYTHME ANNUEL

- ↗ Le passage du bibliobus permet le renouvellement des documents tous supports confondus **deux** fois par an
- ↗ Le passage des résavettes pour les bibliothèques qui en bénéficient est porté à **quatre** passages par an

#### NOUVEAU

*Les résavettes (système de livraison de documents réservés, livrés entre les passages du médiabus) sont renforcées. En plus des documents réservés, vous pourrez échanger des fonds thématiques, selon vos besoins.*

*Au total, vous pourrez les utiliser pour échanger entre **10** et **150** documents  
(1 document prêté = 1 document restitué)*

- ↗ Le calendrier des tournées vous sera communiqué en fin d'année civile pour l'année suivante
- ↗ Des avis de passage continueront à vous parvenir 15 jours avant la date de la tournée

#### LE NOMBRE DE DOCUMENTS : NOUVEAUX PROFILS

- ↗ Le nombre de documents en prêt est ramené à un maximum compris entre 240 et 530 documents par passage de médiabus, **réservations comprises**, en fonction du profil correspondant à votre bibliothèque
- ↗ Une nouvelle feuille de comptage vous est fournie pour préparer les échanges

**NOUVEAU : Tous les échanges se feront sur la base de 1 document prêté = 1 document restitué, sauf exceptions (ex : animation)**

*Les " nouveautés " sont désormais les documents de moins de 2 ans et elles vous sont prêtées pour une durée de 6 mois*

#### LE PASSAGE DU MEDIABUS

- ↗ L'avis de passage indique la date et la **demi-journée** de passage du médiabus
- Des listes des documents à rendre en priorité sont jointes (Retards, réservations)
- ↗ Il est adressé par mail à la bibliothèque. S'il est adressé à la mairie, assurez-vous que l'information vous a été communiquée et pensez à en avertir les membres de l'équipe concernés
  - ↗ Dès que vous connaissez la date, commencez à récupérer les documents réservés et à renouveler, en fonction de la **nouvelle feuille de comptage**

#### Rappel des modalités pratiques

- ↗ Vérifiez que les demandes de réservations ont été transmises à la MDDS afin de satisfaire vos lecteurs plus rapidement au moins 15 jours avant le passage du médiabus
- ↗ Si nécessaire, pensez à libérer un emplacement à proximité pour le stationnement du bibliobus
- ↗ Rassemblez les documents dans un même lieu, posés en piles sur des tables. Ne les entreposez pas dans des caisses, des cartons ou des sacs
- ↗ Vous ne devez pas coller de signes distinctifs (Gommettes...) sur nos documents
- ↗ Veillez à mettre de côté les livres abîmés ou salis. Ne les réparez pas !

### AVANT LE PASSAGE DES RESAVETTES (pour les bibliothèques concernées)

➤ L'avis de passage indique la date et la **demi-journée** de passage de la résavette

Des listes des documents à rendre en priorité sont jointes (Retards, réservations)

➤ Il est adressé par mail à la bibliothèque. S'il est adressé à la mairie, assurez-vous que l'information vous a été communiquée et pensez à en avertir les membres de l'équipe concernés

➤ Dès que vous connaissez la date, commencez à récupérer les documents réservés et ceux que vous souhaitez échanger, dans la limite totale de 150 documents

### Classement des documents

Type de document	Comment classer ?
<b>LIVRES ADULTES</b>	
Romans adultes	R, R813, R823... par ordre alphabétique d'auteurs. Sauf les romans policiers (RP) et la science fiction (SF).
Documentaires (100...900)	Par ordre numérique. Séparer les grands formats des petits. Les ouvrages de fonds local (FL) sont classés à part
Bandes dessinées (BD)	Pas de classement
Textes lus (MP3)	Pas de classement
Les ouvrages en gros caractères	Rangés à part. Par ordre alphabétique d'auteur
<b>LIVRES JEUNESSE</b>	
Albums (JA), contes (JC), documentaires (J100...J900), bandes dessinées (JBD)	Distinguer chaque catégorie
Romans jeunes (JR) et adolescents (AR)	Pas de classement
<b>LES SERIES (BANDES DESSINEES, MANGAS, ROMANS...)</b>	<b>A RENDRE COMPLETEES</b>
<b>MULTIMEDIA</b> : Les CD	Classés par couleur puis par ordre alphabétique (oranges, bleus, rouges, turquoises, jaunes) ou numérique (Violets et fuchsias) Vérifiez bien la présence des livrets ou des CD dans les boîtiers
<b>MULTIMEDIA</b> : les DVD	Vérifiez bien la présence des DVD dans les boîtiers
Fictions adultes(F) , Jeunesse (JDA, J)	En piles, par ordre alphabétique
Documentaires (100...900 d'une part, et J100...J900 d'autre part)	Par ordre numérique

### LE JOUR DU PASSAGE

➤ Pendant ce moment essentiel d'échanges, les membres de l'équipe choisissent les documents catégorie par catégorie. Le bibliothécaire présent dans le médiabus est là pour conseiller, informer, répondre aux questions, évoquer les différents problèmes qui auraient pu intervenir depuis le précédent passage, et si besoin les faire remonter auprès de la hiérarchie

➤ En même temps, le chauffeur enregistre informatiquement les retours et les prêts sur le compte de la bibliothèque

➤ Un petit temps sera accordé au suivi des retards et à leurs éventuels remplacements

**Ces informations sont en ligne sur le portail de la MDDS : <http://mediatheque.deux-sevres.com/services-aux-bibliotheques/calendrier-des-tournees>**

MDDS NIORT – 298 route de Coulonges – 79000 NIORT – Tél : 05 49 26 28 20  
MDDS THOUARS – 28 rue des Épinettes – 79100 THOUARS – Tél 05 49 66 09 60